

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_020 | Réforme, Contre-Réforme.CollectionBoite_020-8-chem | \[sans titre\]ItemLes insensés et la communion](#)

Les insensés et la communion

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb020_f0279

SourceBoite_020-8-chem | [sans titre]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 04/05/2021

La interdiction de la communion

279

~~cas~~ : Laccius est tout bonnement malade et se sent confesser et demande le sacrement ; mais et lui est survenu une phrénésie avant qu'il ait pu le recevoir. Son curé dit-il néanmoins le lui donner, le voyant en danger d'une mort prochaine ?

Réponse : S. Thomas estime qu'il faut communier celui qui veut s'en faire et si on suppose qu'il est Laccius pourvu qu'il n'ait aucun jugement de conscience de leur part que par inadvertance. (S. Thomas in 4. dist. 9. art. 5. quest. 3.)...

La même a été ordonnée par le 4^{im} concile provincial de Carthage tenu en 398 et le Pontificat du Pape Anastase.

Paris.  Dict. de la sac. de sac.
art. communion. I. p. 785
ed. 1741.

pas de verso